

question et prouver qu'il a été impossible de favoriser le développement de l'industrie du fer dans aucun pays sans accorder un semblable encouragement. De 1760 à 1830, l'Angleterre a encouragé d'une manière toute spéciale cette industrie, et elle a continué cette protection jusqu'à ce que cette industrie eût atteint un grand développement, de sorte que l'Angleterre est devenue le grand pays producteur du fer dans le monde entier. D'autres pays de l'Europe, tels que la Belgique et l'Allemagne ont cru nécessaire d'adopter la même politique. L'industrie du fer s'est tellement développée aux États-Unis sous l'influence d'un haut tarif protecteur, que ce pays a pris le second rang parmi les nations qui produisent le fer, et les manufactures des États-Unis, peuvent jusqu'à un certain point faire la concurrence à l'Angleterre. Le Canada doit profiter de l'expérience que lui offrent les autres nations. Il existe actuellement un droit de \$4 par tonne sur le fer en gueuse importé en Canada, et la prime supplémentaire que nous offrons va donner un encouragement de \$6 par tonne. Je crois qu'avec cette aide, des capitaux seront placés dans cette industrie, ce qui contribuera à développer considérablement la production du fer de nos riches mines. S'il peut en être ainsi, nous en retirerons d'importants bénéfices. La production du fer donnera de l'emploi à beaucoup d'ouvriers, plus d'emploi peut-être que ne peuvent en donner d'autres grandes industries. L'extrait du minerai des mines, le transport à la fonderie et toutes les opérations nécessaires à la fusion du minerai, l'exploitation des mines, la préparation de la pierre calcaire pour opérer la fusion, la production d'immenses quantités de charbon nécessaire pour ces travaux, tout cela demandera un grand nombre d'ouvriers de toutes sortes. Pas moins de 80 pour cent du coût du fer en gueuse sont payés en gages et au moins 90 pour cent du coût du fer malléable. Quoique l'augmentation de cette prime ne doive commencer qu'en 1892, cela aura l'effet d'encourager la production du fer d'une manière aussi effective que si elle prenait effet dès demain, car il faudra dix-huit mois ou deux ans pour préparer les fourneaux nécessaires.

L'avantage des primes sur le tarif, c'est que le montant accordé en primes ne devra pas être payé sur toute la consommation du fer dans le pays, mais seulement sur le fer qui sera fabriqué. Depuis 1883, nous avons payé des primes sur 160,000 ou 170,000 tonnes, mais le nombre de fourneaux n'a pas été suffisant pour produire suffisamment pour rencontrer les besoins du pays, et nous n'avons pas eu, non plus, l'avantage encore plus grand d'amener la concurrence par la multiplication d'autres industries. Il faut beaucoup de capitaux pour la construction et la mise en opération des fourneaux nécessaires, et la concurrence avec des pays producteurs du fer, comme le sont l'Angleterre et les États-Unis, est très forte. Ces pays possèdent l'avantage d'années d'expérience où ils ont acquis beaucoup d'habileté et de perfectionnement; ils possèdent de grands marchés et la quantité qu'ils produisent réduit le coût de la fabrication, de sorte que si nous voulons engager les capitaux à développer nos riches ressources en fer et à supporter une telle concurrence, il nous faut offrir un avantage correspondant. Je crois que cette prime, avec les droits qui sont déjà imposés sur le fer, sera un encouragement suffisant, et qu'avec cette aide, nous pouvons nous attendre à se voir développer prompte-

ment l'une des industries les plus importantes du pays.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je doute beaucoup que de tous les droits nuisibles que le gouvernement a imposés en faveur des producteurs du pays, ce ne sont pas les droits énormes qui ont été imposés sur le fer qui soient de nature à causer le plus de tort. Le fer est un article que l'on peut surtout regarder comme une matière première, dans une quantité immense d'objets fabriqués. Son emploi devient de jour en jour plus considérable par la classe agricole de ce pays, et c'est un des principaux articles sur lequel l'attention du gouvernement est attirée par les représentants accrédités de l'industrie agricole, dans le but de faire réduire les droits dont ils sont frappés. Au nombre de tous ces articles, c'est celui-là qu'il a choisi aujourd'hui pour le favoriser d'une prime, et d'une prime qui devra durer pendant un certain nombre d'années; de sorte que les successeurs du gouvernement actuel auront les mains liées; c'est, dis-je, cet article qu'il a choisi, quand il doit savoir qu'en en augmentant le coût, il augmente par là même le coût d'une quantité énorme d'autres articles.

Lorsque nous nous rappelons qu'en moyenne, chaque année, le fer en gueuse peut être produit moyennant dix ou onze dollars la tonne—je ne sais pas exactement quel est le prix actuel, car il a considérablement augmenté, et il est sujet à beaucoup de fluctuations—aucun être humain ne peut prétendre qu'il faille donner un tel encouragement pour sa fabrication, en sus des droits énormes de \$4 par tonne. Cependant, malgré cela, l'honorable ministre propose ici d'ajouter à ces droits une prime de \$2 par tonne, en faveur de tous ceux qui produiront le fer dans le pays. La proposition a cet avantage que, jusqu'à un certain point, elle aidera le peuple à voir plus clairement dans ce cas que dans d'autres: de combien le trésor a été pillé, car c'est un pillage, et de combien cette politique appauvrit le peuple. L'honorable ministre n'a pas dit ce que serait la production moyenne par homme par année, ni quel est le nombre de tonnes produites ordinairement par année, dans les pays où cette fabrication a lieu avec des capitaux suffisants et des outillages convenables. Il ne le sait peut-être pas. A-t-il obtenu ces informations, ou a-t-il cherché à les obtenir?

M. FOSTER : Continuez.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : J'aurais été très heureux qu'il eût déclaré cela à la chambre. Il a dû avoir ces informations, car elles sont essentielles pour discuter cette question. J'aimerais à avoir une réponse.

M. FOSTER : Continuez la discussion.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : L'honorable ministre ne veut pas dire à la chambre quels sont ces montants; et je différerai mes remarques à ce sujet jusqu'à ce que quelqu'un mieux informé ou plus franc que lui veuille bien nous fournir ces informations. Le seul mérite possible de cette prime, c'est que, jusqu'à un certain point, nous pouvons voir quel est le coût de la production; et, à ce sujet, je saisirai de suite l'occasion, dont je voulais profiter plus tard, d'attirer l'attention de la chambre, comme je l'ai déjà fait plusieurs fois auparavant, sur le danger excessif qu'offre la conduite du gouvernement en substituant des droits